

Rencontre du 3 mai 2021 - de 15 h à 17 h via Teams

Participants : Alain Webster (président), Suzy Basile, Alain Bourque, Jérôme Dupras, Charles Laroche, Alain Lemaire, Annie Levasseur, Catherine Morency, Pierre-Olivier Pineau, Catherine Potvin, Hugo Séguin, Lota Dabio Tamini, Kim Thomassin

Observateurs : Jean-François Gibeault, Benoit Rigaud

1. Ouverture de la rencontre et adoption de l'ordre du jour

2. Tour de table et présentation des membres du Comité et des observateurs

Les 13 membres du Comité, les deux observateurs et les trois invités (outre le ministre, M. Hugo Delaney, directeur de cabinet, et M. Simon Berthiaume, conseiller politique) se présentent succinctement.

3. Échange avec le ministre

À l'invitation de M. Webster, le ministre Benoit Charette prend la parole pour remercier les membres du Comité de participer à ses travaux. Le ministre rappelle, au cours d'un échange avec les membres, le rôle de coordination de l'action gouvernementale qu'il assume en matière de lutte contre les changements climatiques, en application de la *Loi visant principalement la gouvernance efficace de la lutte contre les changements climatiques et à favoriser l'électrification*, ainsi que l'importance qu'il accorde aux travaux du Comité. En ce sens, les avis que le Comité lui remettra pourront avoir une portée pangouvernementale et traiter, par exemple, des enjeux de mobilité durable et d'aménagement du territoire, et mettre en relief des enjeux extraterritoriaux. La dimension pancanadienne et internationale des leviers d'action pourra également y être soulignée. Les trois invités quittent la rencontre à la fin de l'échange.

4. Avis sollicités par le ministre

M. Gibeault présente les sujets à propos desquels le ministre a sollicité des avis de la part du Comité, tel qu'il a été mentionné dans le communiqué du 9 avril 2021. Pour rappel, ces sujets sont :

- Les moyens à mettre de l'avant pour réduire de façon substantielle les émissions de gaz à effet de serre (GES) du transport lourd, en particulier dans le secteur du camionnage;
- Les modes de financement mixtes et innovants qui pourraient être mis à contribution d'ici deux à cinq ans pour appuyer la transition climatique;

- Les technologies de l'avenir et de rupture représentant des potentiels de réduction d'émission les plus importants, en tenant compte de la composition industrielle du Québec et du maintien de sa compétitivité;
- L'identification des potentiels pour atteindre la carboneutralité à l'horizon 2050.

5. Organisation des travaux

- **Mandat**

Le président présente le mandat du Comité tel que défini par la loi. Il revient sur la définition de la lutte contre les changements climatiques et distingue les avis du Comité découlant des demandes du ministre, ceux formulés de sa propre initiative et ceux répondant à l'obligation du Comité de se prononcer sur la révision d'une cible de réduction et sur la détermination d'une nouvelle cible.

- **Projet de règlement interne**

Le président présente un projet de règlement interne et une discussion s'en suit sur la portée de certains articles. Le document, dans sa version finale, sera soumis pour approbation au Comité lors de la prochaine rencontre. Ce règlement sera complété par un code d'éthique également présenté à la prochaine rencontre.

- **Site Web**

M. Webster informe les membres qu'un site Web du Comité sera créé. Ce médium servira à rendre publics les avis du Comité et présentera le Comité et ses membres. Le site sera sous la responsabilité du secrétaire du Comité.

- **Budget**

M. Webster informe les membres concernant les ressources budgétaires disponibles pour que le Comité remplisse sa mission. D'ici le 31 mars 2026, le Comité dispose d'un budget de 4 M\$. Cette somme couvrira notamment les dépenses de fonctionnement engagées pour rémunérer le personnel relevant de la fonction publique et financer les services d'ordre contractuel.

- **Ressources humaines**

Le budget prévoit la présence de trois personnes affectées au fonctionnement du Comité. Outre le poste de secrétaire, deux autres postes à équivalent temps complet seront mises à la disposition du Comité selon les autorisations fournies par le Conseil du trésor. Outre ce personnel, le Comité pourra également embaucher des ressources contractuelles et compter sur des stagiaires de recherche selon des formules à définir.

- **Sujet du premier avis**

Les membres s'entendent pour faire de l'atteinte de la carboneutralité à l'horizon 2050 le sujet de leur premier avis. L'avis devrait être déposé au plus tard en octobre 2021, donc avant la tenue de la 26^e Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques (CdP-26) en novembre.

- **Formation de groupes de travail**

À la suite d'une discussion sur le mode de fonctionnement optimal du Comité, les membres conviennent de former des groupes de travail sur les différents sujets traités. L'approche permet de mettre à profit l'expertise et la disponibilité de certains membres de manière à appuyer le travail du personnel entre les rencontres régulières du Comité.

Les membres s'entendent pour que les propositions élaborées en groupe de travail restent sous la forme de documents de travail et puissent, dans tous les cas, être revus, modifiés ou complétés par les travaux en Comité.

Un premier groupe de travail est formé pour élaborer l'avis sur la carboneutralité à l'horizon 2050. Outre le président, le groupe de travail comprendra les membres suivants : M. Charles Larochelle, M^{me} Annie Levasseur, M. Pierre-Olivier Pineau, M^{me} Catherine Potvin et M. Hugo Séguin.

- **Partage d'information**

Les membres échangent sur différentes formules possibles de partage d'information. Dans un premier temps, il est convenu d'inviter M^{me} Corinne Le Quéré, présidente du Haut conseil pour le climat en France et membre du Climate Change Committee au Royaume-Uni.

- **Planifications des rencontres**

Le secrétaire du Comité voit à planifier le calendrier annuel des rencontres. Après consultation des membres, les dates suivantes sont retenues en 2021 :

- Le mardi 8 juin de 13 h 30 à 16 h;
- Le mardi 13 juillet de 13 h 30 à 16 h;
- Le mardi 7 septembre de 13 h 30 à 16 h;
- Le lundi 27 septembre de 13 h 30 à 16 h;
- Le mercredi 27 octobre de 13 h 30 à 16 h;
- Le lundi 6 décembre de 9 h 30 à 12 h.

Les dates des rencontres pour l'hiver et le printemps 2022 seront fixées en septembre 2021.

Clôture de la rencontre à 17 h 10

Rencontre du 8 juin 2021 - de 13 h 30 à 16 h via Teams

Présence : Alain Webster (président), Alain Bourque, Jérôme Dupras, Charles Larochelle, Alain Lemaire, Annie Levasseur, Catherine Morency, Pierre-Olivier Pineau, Catherine Potvin, Lota Dabio Tamini, Kim Thomassin

Observateurs : Jean-François Gibeault, Benoit Rigaud

Absents : Suzy Basile, Hugo Séguin

Invitée : Corinne Le Quéré

1. Ouverture de la rencontre et adoption de l'ordre du jour

2. Adoption du procès-verbal du 8 juin 2021 et suivis

Les membres adoptent le procès-verbal de la rencontre du 3 mai.

3. Échange avec M^{me} Le Quéré

M^{me} Le Quéré, présidente du Haut conseil pour le climat en France et membre du Climate Change Committee au Royaume-Uni, partage son expérience avec les membres. Elle souligne l'importance, pour les organismes scientifiques comme le Comité, de clarifier les termes du débat public pour concevoir des solutions efficaces face à l'urgence climatique.

M^{me} Le Quéré présente également les pratiques d'élaboration des avis du comité français. Elle souligne l'importance de réaliser des avis au « bon niveau », ni trop détaillés sur des enjeux de mise en œuvre, ni trop généraux. Elle précise l'importance des activités de communication pour faire connaître les recommandations et susciter l'adhésion du public.

Les membres du Conseil échangent avec M^{me} Le Quéré sur divers aspects du rôle et des modalités de fonctionnement de ces organismes scientifiques. Elle précise notamment que la planification des travaux est un processus relativement long, que les consensus peuvent prendre un certain temps à se développer au sein d'un comité et que l'expertise en matière de prospective ne s'acquiert que sur une longue période.

4. Administration

- **Adoption du règlement interne**

Le président présente les modifications mineures apportées à la version de travail du projet de règlement interne discutée le 3 mai 2021.

À la suite de la discussion, il est proposé d'adopter ce règlement interne. Le vote n'étant pas demandé, la proposition est acceptée à l'unanimité.

- **Présentation du code d'éthique**

Le président présente un projet de code d'éthique. En conformité avec le code, les membres devront, le cas échéant, déclarer les situations de conflit d'intérêts. Ce document sera soumis pour approbation du Comité ultérieurement, une fois qu'une analyse juridique aura été effectuée par la Direction des affaires juridiques du ministère. M^{me} Thomassin propose, dans ce cadre, la collaboration des services de la Caisse de dépôt et placement du Québec.

- **Site Web**

Le secrétaire, M. Rigaud, recommande que le Comité, en tant qu'organisme gouvernemental, ait une présence sur Internet via la plateforme Québec.ca. Il décrit les avantages de cette formule et présente les différents éléments qui s'y retrouveront. Les membres échangent sur le choix de cette plateforme et soulignent l'importance pour le Comité de disposer d'une large marge de manœuvre en ce qui concerne la présentation des avis, exprimant ainsi son indépendance quant à leurs contenus.

- **Collaborations**

Le président présente au Comité des démarches de collaboration avec les Fonds de recherche du Québec et le Haut conseil pour le climat.

Les membres accueillent favorablement ces projets de collaboration et demandent au président de continuer ses démarches afin de les formaliser.

- **Ressources**

Le président fait le suivi sur la dotation en ressources humaines pour le Comité. Il exprime le souhait de voir un second professionnel de la fonction publique, en sus du secrétaire, être affecté à temps plein aux travaux du Comité dans un horizon relativement court.

Le président propose d'obtenir, avec le soutien administratif du secrétariat, des services contractuels dont les modalités de passation devront être précisées en conformité avec les règles gouvernementales à ce sujet.

Le vote n'étant pas demandé, la proposition est acceptée à l'unanimité.

5. Cadre de l'avis portant sur la carboneutralité

Le président informe les membres de l'avancement des travaux concernant le premier avis du Comité, qui portera sur l'atteinte de la carboneutralité. Les membres échangent sur le contenu préliminaire et les modalités de travail. Le groupe de travail formé sur le sujet poursuivra ses travaux et le président informera de nouveau le Comité lors de la rencontre de juillet.

6. Planification des travaux

Les membres entament la discussion sur la planification des travaux à moyen et long terme et sur les démarches pour effectuer cette planification. Les membres sont invités à remplir dans les prochains jours un tableau à propos des thématiques qu'ils souhaitent voir traiter par le Comité d'ici deux à trois ans, tout en trouvant une place dans cette priorisation pour les thématiques mises de l'avant par le ministre dans le communiqué du 9 avril 2021.

La synthèse de ces propositions permettra de poursuivre la discussion lors de la prochaine rencontre.

Varia

Les membres discutent d'éventuelles invitations et collaborations externes.

Prochaine rencontre : le mardi 13 juillet de 13 h 30 à 16 h

Clôture de la rencontre à 16 h

Procès-verbal de la rencontre du 13 juillet 2021

De 13 h 30 à 16 h via Teams

Présence : Alain Webster (président), Suzy Basile, Alain Bourque, Jérôme Dupras, Charles Larochelle, Alain Lemaire, Annie Levasseur, Catherine Morency, Pierre-Olivier Pineau, Catherine Potvin, Hugo Séguin, Kim Thomassin

Observateurs : Jean-François Gibeault, Benoit Rigaud

Absence : Lota Dabio Tamini

1. Ouverture de la rencontre et adoption de l'ordre du jour

2. Adoption du procès-verbal du 8 juin 2021 et suivis

Les membres adoptent le procès-verbal de la rencontre du 8 juin 2021, avec une correction de forme au point « Varia ».

Plusieurs suivis sont ensuite effectués :

- Le président informe les membres de la poursuite des démarches de collaboration avec le Haut conseil pour le climat de France (HCC) et les Fonds de recherche du Québec;
- Le président mentionne la publication du rapport annuel 2021 du HCC. Ce document est déposé sur le Teams du Comité;
- Le scientifique en chef, M. Quirion, sera invité à venir échanger avec les membres du Comité, à un moment qui reste à déterminer;
- D'autres invitations seront faites selon la séquence des thématiques à traiter par le Comité.

3. Administration

- **Code d'éthique et de déontologie du Comité**

Il est proposé, et quelqu'un appuie la proposition, d'adopter le code d'éthique et de déontologie. Le vote n'étant pas demandé, la proposition est acceptée à l'unanimité.

Le président rappelle aux membres qu'ils doivent remplir la déclaration d'intérêts les concernant, la signer et la transmettre au secrétariat.

- **Page Web**

Le secrétaire présente les éléments d'identification visuelle du Comité, ainsi que les documents qui ont été approuvés par ce dernier et qui seront mis en ligne sur sa page Web dans les prochains jours.

- **Ressources humaines**

Le secrétariat du Comité est autorisé à pourvoir un second poste permanent. L’affichage aura lieu jusqu’au 29 août pour recruter, à partir des listes d’agents de recherche socio-économique du gouvernement du Québec, une personne qui agira à titre de conseillère ou de conseiller auprès du Comité.

Outre cette seconde ressource en sus du secrétaire, le Comité explore d’autres possibilités d’ajouter des ressources contractuelles pour le soutenir dans ses activités.

4. Cadre de l’avis portant sur la carboneutralité

Les membres discutent de la structure du projet d’avis et des principaux points qui y sont abordés. La discussion se poursuit sur les modalités de partage du document de travail entre les membres du Comité et leur implication dans la rédaction du document.

Le groupe de travail formé sur le sujet se rencontrera à la fin août.

5. Présentation des chantiers gouvernementaux de l’action climatique des prochains mois

Dans le cadre de la démarche de planification des travaux du Comité, M. Gibeault présente le calendrier gouvernemental concernant la lutte contre les changements climatiques incluant la mise à jour du Plan de mise en œuvre du Plan pour une économie verte 2030.

6. Planification des travaux

Les membres discutent de la planification des travaux du Comité sur un an, puis sur les deux et trois prochaines années. Ils échangent sur les thématiques prioritaires à aborder, notamment sur la place à accorder à l’adaptation, ainsi que sur les demandes du ministre en lien avec les divers chantiers gouvernementaux des prochains mois. Le président présente une liste préliminaire de plusieurs thèmes à traiter d’ici l’été 2023. L’un des enjeux sera de les définir adéquatement, considérant qu’ils sont souvent interreliés. La discussion se poursuivra lors de la rencontre du 27 septembre 2021.

Varia

M. Philippe Dunsky sera invité, lors de la rencontre du 7 septembre 2021, à présenter les résultats de l’étude sur les trajectoires de réduction des émissions de gaz à effet de serre que sa firme a réalisée dernièrement pour le compte du ministère.

Par ailleurs, si la situation sanitaire le permet, la rencontre régulière du 27 septembre aura lieu en présentiel, à la Maison du développement durable à Montréal. La possibilité de participer à cette rencontre par Teams sera offerte.

Prochaine rencontre : le mardi 7 septembre de 13 h 30 à 16 h, via Teams

Clôture de la rencontre à 16 h

Procès-verbal de la rencontre du 7 septembre 2021 de 13 h 30 à 16 h via Teams

Présence : Alain Webster (président), Suzy Basile, Alain Bourque, Jérôme Dupras, Charles Larochelle, Alain Lemaire, Annie Levasseur, Catherine Morency, Pierre-Olivier Pineau, Catherine Potvin, Hugo Séguin, Lota Dabio Tamini, Kim Thomassin
Observateurs : Jean-François Gibeault, Benoit Rigaud
Invité : Philippe Dunsky

1. Ouverture de la rencontre et adoption de l'ordre du jour

2. Adoption du procès-verbal du 13 juillet 2021 et suivis

Les membres adoptent le procès-verbal de la rencontre du 13 juillet 2021.

Plusieurs suivis sont ensuite effectués :

- Un rappel concernant la déclaration d'intérêts, en application du règlement interne et du code d'éthique et de déontologie, est fait. Le secrétaire conservera les formulaires signés que les membres lui transmettront;
- Le recrutement d'une personne qui agira comme conseillère ou conseiller auprès du Comité est en cours. Les candidatures ont été nombreuses et de qualité;
- Les dates pour les rencontres régulières entre janvier et juillet 2022 seront fixées prochainement. Le secrétariat transmettra des sondages Doodle à cette fin;
- Les membres conviennent de tenir la prochaine rencontre régulière en présentiel. Elle aura lieu à la Maison du développement durable (MDD) à Montréal et la possibilité sera offerte d'y participer à distance. Le passeport vaccinal sera exigé pour accéder à la MDD.

3. Projet de recommandations concernant l'avis sur la carboneutralité

Les membres discutent de propositions de recommandations. Elles seront travaillées de nouveau au sein du groupe de travail formé sur le sujet, puis rediscutées lors de la prochaine rencontre du Comité.

4. Présentation de la mise à jour d'une étude sur les trajectoires de réduction d'émissions de gaz à effet de serre

M. Dunsky présente les faits saillants de la mise à jour de l'étude réalisée à l'origine en 2019 sur les trajectoires. Une discussion suit avec les membres du Comité.

Cette mise à jour est disponible en ligne à l'adresse suivante :
<https://www.dunsky.com/fr/trajectoires-de-reduction-demissions-de-ges-du-quebec-horizons-2030-et-2050-mise-a-jour-2021/>.

Prochaine rencontre : le lundi 27 septembre de 13 h 30 à 16 h, à la Maison du développement durable à Montréal

Clôture de la rencontre à 16 h 10

Procès-verbal de la rencontre du 27 septembre 2021 de 13 h 30 à 16 h à la Maison du développement durable et via Teams

Présence : Alain Webster (président), Alain Bourque, Jérôme Dupras, Charles Larochelle, Alain Lemaire, Annie Levasseur, Catherine Morency, Pierre-Olivier Pineau, Hugo Séguin, Lota Dabio Tamini

Absence : Suzy Basile, Catherine Potvin, Kim Thomassin

Observateurs : Jean-François Gibeault, Matthieu Mondou, Benoit Rigaud

1. Ouverture de la rencontre et adoption de l'ordre du jour

2. Adoption du procès-verbal du 7 septembre 2021 et suivis

Les membres adoptent le procès-verbal de la rencontre du 7 septembre 2021.

Trois suivis sont ensuite effectués :

- À l'issue du processus de recrutement visant à pourvoir un poste de conseiller auprès du Comité, le président accueille M. Matthieu Mondou. M. Mondou travaille actuellement au ministère de l'Économie et de l'Innovation et il entrera en fonction le 12 octobre 2021. Il assistera aux rencontres régulières du Comité en tant qu'observateur, à l'instar du sous-ministre adjoint responsable de l'électrification et des changements climatiques et du secrétaire du Comité;
- Les membres s'entendent pour tenir les rencontres régulières du Comité, au cours du premier semestre de l'année 2022, les jours suivants, de 13 h 30 à 16 h :
 - Le lundi 24 janvier 2022;
 - Le lundi 21 février 2022;
 - Le lundi 21 mars 2022;
 - Le lundi 25 avril 2022;
 - Le lundi 30 mai 2022;
 - Le lundi 4 juillet 2022.
- Les membres ont pris bonne note de la mise à jour de l'étude concernant les trajectoires, présentée lors de la rencontre du 7 septembre 2021 par M. Dunsky. Ils soulignent, en particulier, que l'innovation technologique est essentiellement un accélérateur des transformations attendues pour parvenir à la carboneutralité. L'innovation sociale, les changements de comportements et la réduction des demandes en général sont également des leviers importants à prendre en considération.

3. Cadre de l'avis sur la carboneutralité

Le président du Comité présente le calendrier des travaux pour remettre, au ministre de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, l'avis sur la carboneutralité avant le début de la 26^e Conférence des parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, le 1^{er} novembre 2021 :

- Jusqu'au 12 octobre : réception des commentaires des membres sur la version de travail datée du 27 septembre;
- Vers le 18 octobre : transmission d'une version finale pour l'approbation des membres;
- Le 27 octobre : adoption de l'avis lors de la prochaine rencontre du Comité;
- Le 29 octobre : présentation de l'avis au ministre par le président.

Les membres discutent ensuite des recommandations mises de l'avant dans le projet d'avis.

Varia

- Les membres acceptent d'être filmés, au début de la prochaine rencontre, pour participer à l'émission *L'avenir nous appartient* qui a pour sujet l'action contre les changements climatiques et qui sera diffusée à Télé-Québec au cours de l'hiver 2022.
- M. Alain Bourque invite les membres du Comité à participer aux activités de mobilisation en vue de la prochaine mouture de la Stratégie québécoise de la recherche et de l'innovation (SQRI). Alain Bourque et Alain Webster seront présents à la première journée du Grand rendez-vous de l'innovation, soit le 18 novembre, et un suivi sera effectué pour la participation volontaire à la journée du 19 novembre.

Prochaine rencontre : 27 octobre en présentiel à la Maison du développement durable à Montréal

Clôture de la rencontre à 16 h 30

Procès-verbal de la rencontre du 27 octobre 2021 de 13 h 30 à 16 h 30 à la Maison du développement durable et via Teams

Présence : Alain Webster (président), Alain Bourque, Jérôme Dupras, Charles Larochelle, Alain Lemaire, Catherine Morency, Pierre-Olivier Pineau, Catherine Potvin, Hugo Séguin, Lota Dabio Tamini, Kim Thomassin

Absence : Suzy Basile, Annie Levasseur

Observateurs : Jean-François Gibeault, Matthieu Mondou, Benoit Rigaud

1. Échanges dans le cadre de la réalisation d'un reportage de Télé-Québec traitant de la lutte contre les changements climatiques

Pour donner suite à une demande de l'équipe de tournage de l'émission *L'avenir nous appartient* qui a pour sujet l'action contre les changements climatiques, les membres du Comité répondent aux questions d'un étudiant et militant pour le climat. L'équipe de tournage enregistre les échanges qui seront diffusés sur les ondes de Télé-Québec au cours de l'hiver 2022. Des entrevues individuelles ont été préalablement réalisées avec MM. Webster, Bourque et Pineau.

L'équipe de tournage quitte la salle après ces échanges.

2. Ouverture de la rencontre et adoption de l'ordre du jour

3. Adoption du procès-verbal de la rencontre du 27 septembre

4. Adoption de l'avis sur la carboneutralité

Les membres approuvent, page par page, le projet d'avis sur la carboneutralité. Des ajustements sont effectués, séance tenante, pour donner suite à des commentaires et à la discussion collective. À la suite de ces discussions et modifications, le premier avis du Comité est formellement adopté, mais des corrections linguistiques y seront apportées lors du processus final de mise en page.

5. Activités de communication du Comité

Le président discute des rencontres formelles qu'il a tenues dans le cadre de l'élaboration de l'avis sur la carboneutralité avec l'Union des municipalités du Québec (UMQ), l'Union des producteurs agricoles (UPA), le ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MELCC) et le ministère de Relations internationales et de la Francophonie (MRIF).

Les membres échangent entre eux sur ce processus de collaboration réalisé dans un délai relativement court. Le sujet de la consultation des parties prenantes sera repris lors de la rencontre de décembre 2021 afin de l'optimiser.

Les membres discutent également de la publication des recommandations associées au premier avis et du processus général de publication des avis, considérant les dispositions de la loi, qui prévoit un délai de 30 jours entre la transmission de l'avis au ministre et sa publication par le Comité.

6. Planification des prochains avis du Comité

Le président fait circuler une ébauche de planification des avis du Comité basée sur les échanges effectués lors de la rencontre de juillet 2021.

La discussion qui s'ensuit est prioritairement dirigée vers les deux prochains sujets pressentis, soit : 1) la recherche et l'innovation; et 2) l'aménagement du territoire. Ces deux sujets sont proposés à court terme pour permettre un arrimage avec les travaux gouvernementaux d'élaboration de la Stratégie québécoise de la recherche et de l'innovation et de la Politique nationale d'architecture et d'aménagement du territoire. Les membres échangent sur ces propositions et énoncent certaines pistes de réflexion sur la planification à long terme. Les deux thèmes sont retenus malgré l'échéancier très court, et il est convenu de former des groupes de travail sur chacun de ces sujets. Matthieu Mondou animera le groupe sur la recherche et l'innovation et Benoit Rigaud, le groupe sur l'aménagement du territoire.

La planification des avis à moyen et à long termes sera abordée lors d'une rencontre ultérieure.

7. Prochaine rencontre : le 6 décembre 2021

Le scientifique en chef du Québec, M. Quirion, sera invité à la rencontre dans le contexte de l'élaboration de l'avis sur la recherche et l'innovation.

8. Clôture de la rencontre à 16 h 30

Procès-verbal de la rencontre du 6 décembre 2021 de 9 h 30 à 12 h à la Maison du développement durable et via Teams

Présence : Alain Webster (président), Alain Bourque, Charles Larochelle, Alain Lemaire, Annie Levasseur, Catherine Morency, Pierre-Olivier Pineau, Lota Dabio Tamini

Absence : Suzy Basile, Jérôme Dupras, Catherine Potvin, Hugo Séguin, Kim Thomassin

Observateurs : Jean-François Gibeault, Matthieu Mondou, Benoit Rigaud

1. Ouverture de la rencontre et adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour de la réunion est adopté à l'unanimité.

2. Adoption du procès-verbal de la rencontre du 27 octobre et suivis

Le procès-verbal de la rencontre du 27 octobre est adopté à l'unanimité.

Le président fait un court retour sur les bonifications apportées par le Québec à sa contribution à la mise en œuvre de l'accord de Paris, lors de la 26^e Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CdP-26) qui s'est tenue du 1^{er} au 13 novembre 2021. Il souligne le rôle que les recommandations du Comité ont eu dans l'élaboration de ces bonifications, notamment celles portant sur la fin de l'exploration et de l'exploitation du pétrole et du gaz naturel au Québec et sur le soutien de 10 M\$ accordé au Fonds pour l'adaptation, un outil de financement multilatéral.

Le Comité avait transmis des recommandations au ministre, le 12 octobre 2021, afin qu'elles puissent être utiles à la préparation de la participation du Québec à la CdP-26. La version finale de l'avis a été transmise au ministre le 28 octobre et rendue publique par le Comité le 29 novembre 2021. Le président remercie les membres et l'équipe du secrétariat pour leur collaboration et la qualité des échanges.

3. Formation de deux sous-comités et ressources

a) Sous-comités

Le président présente les besoins et les modalités préliminaires de fonctionnement de deux nouveaux sous-comités : Communications et consultations et Recherche et éthique. Les membres échangent sur la pertinence de ces structures, sur leur mode de fonctionnement et sur leur composition.

Le sous-comité sur les communications et les consultations sera composé de MM. Dupras, Larochelle, Séguin et Webster. Le sous-comité sur la recherche et l'éthique sera, dans un premier temps, composé de M^{me} Levasseur, M^{me} Potvin et M. Webster. Il aura pour mission de soutenir le Comité dans la définition des besoins de recherche contractuelle, la sélection des prestataires

de services contractuels, la prévention des conflits d'intérêts et le respect du principe du mérite lors de la passation de contrats.

Le vote n'étant pas demandé, la proposition de créer ces deux sous-comités est acceptée à l'unanimité.

b) Ressources

Dans le but de répondre aux besoins ponctuels en ressources humaines au-delà de postes permanents, le Comité mandate le secrétaire pour qu'il élabore les modalités de passation de contrats, en conformité avec les règles applicables de son budget de fonctionnement. Le Comité déterminera, au début de l'année 2022, sa programmation à moyen terme et pourra ensuite préciser la nature de ses besoins en matière de services professionnels par voie contractuelle.

4. Séance de travail en présence de M. Quirion, scientifique en chef, pour l'élaboration de l'avis sur la recherche et l'innovation

Le Comité échange avec le scientifique en chef afin de formuler des recommandations visant l'intégration de la lutte contre les changements climatiques dans la Stratégie québécoise de la recherche et de l'innovation en cours d'élaboration. L'importance de l'innovation sociale est soulignée par plusieurs membres, ainsi que l'impératif de veiller à ce que le soutien gouvernemental à l'innovation s'inscrive dans une perspective de transition juste. Le président remercie le scientifique en chef pour sa disponibilité et la qualité des échanges.

À la suite du départ du scientifique en chef, le Comité poursuit sa discussion. En tenant compte du calendrier relativement restreint de ce dossier, le Comité s'entend pour transmettre, dans les meilleurs délais, des recommandations préliminaires au ministre. L'avis complet, y compris la version finale des recommandations, sera soumis au Comité lors de la rencontre du 24 janvier 2022 et ensuite transmis au ministre.

5. Avis sur l'aménagement du territoire : état de situation et sollicitation de groupes de la société civile concernant le troisième lien

Le secrétaire informe le Comité de la composition du groupe de travail sur l'aménagement du territoire, soit M. Dupras, M. Larochelle, M^{me} Morency, M. Tamini et M. Webster, et présente un état des travaux en cours. Le calendrier d'élaboration de cet avis sera précisé lors de la rencontre de janvier 2022.

Par ailleurs, Équiterre et plusieurs autres groupes de la société civile ont sollicité le Comité pour qu'il formule un avis sur le projet de troisième lien dans la région de la Capitale-Nationale. À la suite de la discussion sur cette demande, le Comité s'entend pour ne pas réaliser un avis portant sur ce type de projet particulier, pour éviter de se substituer à d'autres organismes comme le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE). Le président effectuera le suivi de cette sollicitation.

6. Prochaine rencontre : le 24 janvier 2022

7. Clôture de la rencontre à 12 h